

BTP USSP

Dr A. MORLET

LES FOUILLES DE GLOZEL

# Réfutation

du

## Rapport de la Commission



PARIS

EXTRAIT DV *MERCURE DE FRANCE*

XXVI, RUE DE GONDÉ, XXVI

—  
I-II-MCMXXVIII

130037

*LES FOUILLES DE GLOZEL*

**RÉFUTATION**

**DU RAPPORT DE LA COMMISSION**

Dr A. MORLET

---

*LES FOUILLES DE GLOZEL*

# Réfutation

du

Rapport de la Commission



PARIS

EXTRAIT DV *MERCURE DE FRANCE*

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

---

I-II-MCMXXVIII

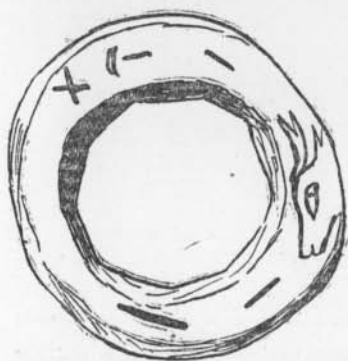
En arrivant sur le champ de fouilles, la commission eut, dit-elle, une impression défavorable : « On ne voit à Glozel qu'un terrain bouleversé au hasard comme s'il avait été criblé de trous d'obus. »

Si elle avait regardé le plan de fouilles inclus dans son propre rapport, elle aurait vu que nous avions commencé au Sud une longue tranchée transversale pour explorer tout le champ sans discontinuité. Ce ne fut que devant la campagne antiglozélienne suscitée par ceux qui ont organisé en France le trust de la Préhistoire, que nous dûmes l'abandonner et prier les savants de choisir, à leur gré, l'emplacement de leurs fouilles. Et à la fin des travaux de la Commission il y avait deux « trous d'obus » de plus !

M. Pittard va encore plus loin. Il a déclaré au correspondant particulier du *Matin* (30 décembre) qu'« il lui a suffi de voir *le site géologique* pour se convaincre du truquage du gisement dont la profondeur ne correspond à aucune réalité scientifique ». Il répéta cette déclaration à M. Marin. Ainsi, un *anthropologiste* affirme, à première vue, que des géologues comme M. Depéret, M. Viennot, M. Salignac, etc., ne connaissent rien à leur propre science, puisqu'ils ont affirmé, *après l'avoir longuement étudié*, l'authenticité du gisement (1) ! En réalité, si M. Pittard

(1) « En parfait accord avec M. Viennot, j'ai établi que l'argile jaune du gisement de Glozel provenait de l'altération (kaolinisation) des roches granitiques du sous-sol de la région et de l'entraînement de l'argile par un phénomène

prétend flairer les gisements comme le personnage de La-biche flairait « le romain », c'est qu'il voudrait nous faire admettre comme naturel son départ après la 2<sup>e</sup> journée de fouilles. Il est gêné d'avoir délaissé une fonction grave d'enquêteur et de juge pour assister à une séance de l'Univer-



sité où devait se discuter le budget des laboratoires ! Et M. l'abbé Breuil croira ensuite atténuer ce manquement en nous disant que M. Pittard prit « une part très active » à la rédaction du rapport ! L'accusation de faux roule en entier sur la position de la tablette dont la trouvaille a lieu après le départ de M. Pittard,

et M. Pittard prend « une part très active à la rédaction de ce rapport ! »

Cependant il faut reconnaître que les enquêteurs ont donné — oh ! bien involontairement et il serait injuste que M. Bégouen, qui les a nommés, leur en tînt par trop rigueur ! — plusieurs preuves irrécusables de la virginité de la couche archéologique. Il est seulement regrettable que la présence de ces racines « qui s'y croisent en tous sens » ait été ensuite volontairement oubliée dans le fameux rapport quand il s'est agi de décrire la position exacte des objets :

Au cours de la première fouille, dit le rapport, conduite par les sept membres de la Commission, on constata, pénétrant la

de ruissellement extrêmement lent au pied de la pente qui domine le ruisseau de Vareille...

« Je viens donc déclarer nettement que l'hypothèse formulée par MM. de Varigny et Massabau ne repose sur aucun fait d'observation vérifiable et est tout à fait contraire au mode de formation extrêmement lent de la couche archéologique d'âge entièrement néolithique de Glozel. » Ch. Depéret, Membre de l'Institut, Doyen de la Faculté des Sciences de Lyon.

couche 2, plusieurs canaux de diamètres variables et de directions sinueuses, plus ou moins verticales. Ils étaient nettement remplis de terre mélangée de débris organiques provenant de la décomposition d'assez grosses racines des arbres qui s'élevaient sur ce site avant le déboisement, il y a une trentaine d'années et plus. Aujourd'hui encore, répétons-le, de nombreuses racines de fougères vivantes et mortes s'y croisent en tout sens.

Les fouilleurs connaissent l'extrême fragilité de ces traces de racines décomposées : un simple frôlement suffit à les faire tomber en miettes. Comment admettre l'intromission d'objets laissant intacts ces canaux de racines ?

La Commission tient à voir dans la position verticale de



certaines objets la preuve de leur introduction par un faussaire. Nous avons toujours signalé que les objets de Glozel avaient été enterrés intentionnellement, dans un but funéraire ou religieux : l'écriture des tablettes est sur la face supérieure, l'ouverture des poteries est en haut. De même, le galet plat, gravé d'un renne, reposant presque verticalement sur sa tranche, était placé de manière à ce que le

*renne soit debout. Mais son grand axe était horizontal. S'il avait été mis frauduleusement, on l'eût glissé par la pointe.*

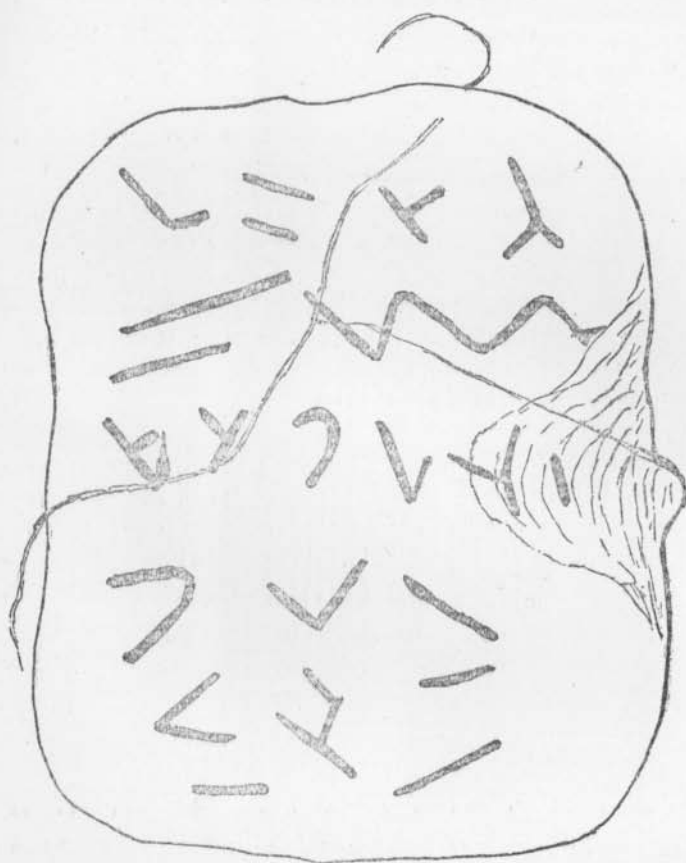
Les constatations ne sont jamais prises en considération si elles sont en faveur de l'authenticité. Pourquoi la Commission, qui s'étend avec tant de complaisance sur les remarques qu'elle prétend avoir faites autour de la tablette, note-t-elle la découverte de l'idole en six lignes ? Non seulement l'idole laissait son empreinte dans la terre dure, mais encore elle était incluse dans un faisceau de racines qu'il fallut sectionner au couteau. Il est vraiment curieux que la Commission ne le mentionne pas. Puisque le ramollissement de la terre autour de la tablette était d'une importance capitale à ses yeux, la dureté de la terre autour de l'idole devait avoir de l'importance aussi. Non, la tablette est fausse, parce qu'autour d'elle la terre est plus meuble ; l'idole est fausse aussi... parce que, sans doute, elle était dans de la terre dure !

Si la Commission ne fait que noter — en passant — la découverte de l'idole, avec quelle complaisance elle s'étend sur la trouvaille de la tablette ! Soixante lignes y suffisent à peine ! Il faut un schéma... et quel schéma ! La Commission écrit insidieusement :

L'ensemble donnait l'impression qu'une motte de terre (C) avait été enlevée comme à la bêche, puis, après dépôt des objets, remise en place.

A la lecture attentive, il est bien évident que la Commission n'a rien constaté d'anormal dans l'ablation successive des mottes ; si elle eût rencontré la moindre solution de continuité, la moindre déhiscence, elle n'eût pas employé cette formule conjecturale ! Avec quel plaisir elle se serait étendue longuement sur les moindres détails ! Cependant l'effet qu'elle cherchait est obtenu. Les journaux et les lecteurs, trompés par cette volontaire obscurité, ont parlé d'une motte découpée depuis peu. La Commission dit qu'à

ce niveau « toutes les forces naturelles n'avaient encore troublé en rien la juxtaposition des deux éléments en contact ». Or, le phénomène de deux couches bien tranchées, couche végétale et couche archéologique, qu'elle signale comme étrange à ce niveau, est normal et on peut le cons-



tater dans tout le champ. La délimitation entre la couche végétale noire et la couche archéologique jaune est partout très nette. La charrue ne pénètre pas à 25 cm. Quant au défrichage, il n'avait consisté qu'à couper au ras de terre

de petites vergnes comme il en existe encore à côté ; et le défouçage n'avait eu lieu qu'au niveau de quelques rares gros arbres dont les souches avaient été arrachées.

Si la terre jaune était autour de la tablette « si meuble qu'on pouvait facilement l'enlever à la main », pourquoi la Commission, peu soucieuse d'infliger à son amour-propre la destruction d'une seconde pièce (la veille, M. Peyrony avait mis l'idole en morceaux) me laissa-t-elle procéder à son dégagement ? Voici ce qu'écrivit à ce sujet M. le Professeur Tricot-Royer, qui suivit de près toutes les fouilles de la Commission :

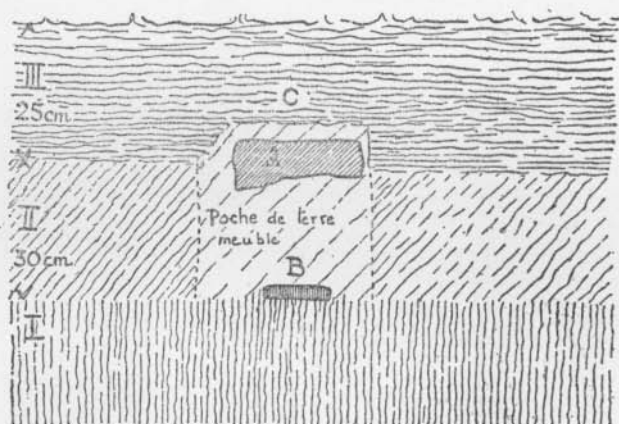
Je n'ai pas remarqué que la terre qui recouvrait immédiatement la brique fût de compacité moindre que la terre voisine et celle de tout le gisement en général. Mais à coup sûr elle n'était pas meuble. Le geste précis et adroit de Morlet disséquant la terre autour de la brique, en haut, en arrière et sur les côtés, démontrait une maîtrise qu'une terre moyennement meuble eût rendue vaine et point n'eût été besoin de son secours pour sauver la brique d'une destruction certaine.

Je constate encore que la Commission ne mentionne pas un fait que je juge de la plus haute importance, *l'encastrement dans le sol dur* (couche 1) à 1/2 centimètre de profondeur, soit sur la moitié de l'épaisseur de la brique posée à plat.

Puis la Commission s'étend sur la découverte d'un « assez gros bloc de pierre granitoïde » et reprend l'argument de son libraire, M. Nourry, en observant gravement que cette pierre « ne conservait presque aucune trace de la terre dans laquelle elle reposait ». Or, il fut fortement question de laver ce bloc pour voir s'il ne portait pas de gravure. Ce fut seulement sur mon observation que ce genre de pierre n'était jamais travaillé que l'on y renonça.

C'est ce bloc volcanique, grosse pierre d'éboulis, que l'on voit figuré, *bien à l'aplomb de la tablette*, dans la coupe de la commission. Et dans la description on peut lire qu'à ce niveau la couche jaune pénétrait par un relief de 8 à 10 centimètres dans la couche végétale. Or, en dehors de nom-

breux témoins oculaires, les vues photographiques de l'*Illustration*, dont je possède des épreuves mieux venues où se voit une partie de l'empreinte négative du bloc, prouvent indiscutablement que la pierre n'était pas placée sur la même verticale que la tablette, mais plus à droite, quand on regarde le front de taille. Cette pierre d'éboulis affleurerait, comme on peut parfaitement s'en rendre compte



Coupe de la Commission

sur les photographies, à la ligne de séparation des deux dernières couches de terrain qui n'offrait, à ce niveau, qu'une légère voussure, comme on en trouve fréquemment dans le gisement, constituée par 2 centimètres de terre jaune. C'est moi-même qui ai demandé que cette épaisseur fût mesurée et M. Peyrony a annoncé 2 centimètres après mensuration.

Cette voussure de terre jaune de 2 centimètres, emboîtant exactement la pierre d'éboulis, devait nécessairement se produire, lors du ruissellement des terres argileuses sur la pente, puisque à ce moment-là le bloc de pierre, qui venait de s'arrêter à ce niveau, formait un léger monticule. On n'a qu'à se promener le long d'une rivière, après une crue, pour constater le même phénomène sur chaque objet qui

dépasse un peu le niveau de la terre. Comme cette pierre se trouvait à 25 centimètres de profondeur, le soc de la charrue (le champ n'a été labouré que 2 fois) n'atteignit pas jusqu'à ce niveau, pour effectuer le mélange de la terre noire végétale et de la terre argileuse jaune.

La terre n'offrait là aucune trace de discontinuité. En



Coupe d'après le cliché de *l'Illustration*

dehors du témoignage formel des personnes présentes, on peut voir, sur les photographies de *l'Illustration*, des traits verticaux lisses qui sont les traces de l'instrument tranchant dont s'est servi le fouilleur pour détacher la motte de la terre végétale. Cette motte fut enlevée, comme les autres, avant qu'on ait su s'il y avait quelque chose plus bas, et ne fut pas examinée. Au-dessous, la Commission prétend que seules « de petites radicelles, comme il s'en forme très rapi-

dement sous chaque touffe d'herbes, s'y rencontraient ». Or, on peut voir, sur les photographies, de nombreuses et fortes racines dont une très grosse juste au-dessus de la tablette.

L'introduction par le haut des objets de Glozel est un fait dûment constaté et toujours signalé par nous à ceux qui venaient effectuer des fouilles (1). L'enfouissement funéraire ou cultuel des objets de Glozel s'est forcément effectué par le haut... mais *avant* la formation de la couche végétale noire, puisque jamais on n'a pu constater la moindre parcelle de terre noire dans la couche archéologique. N'en aurait-elle aperçu qu'un atome, la Commission l'eût aussitôt démesurément grossi.

On ne voit pas comment la Commission peut arriver à l'affirmation que l'enfouissement a eu lieu postérieurement à la formation de la couche noire, puisque aucune solution de continuité n'a pu être remarquée dans cette terre végétale et que, d'autre part, il serait impossible d'empêcher des parcelles de terre noire de tomber des parois de l'ouverture dans le fond du trou.

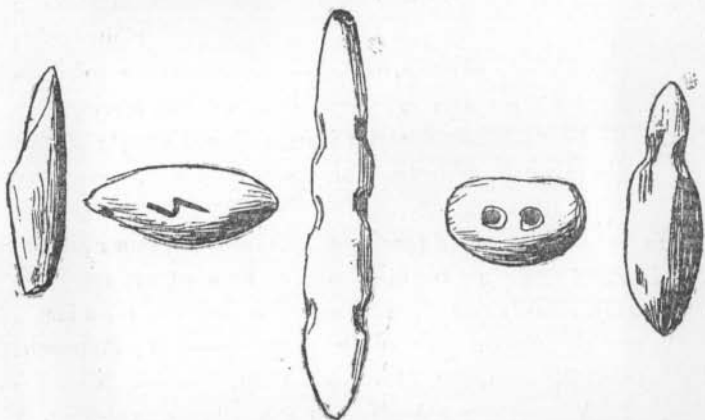
Enfin oserai-je ajouter (mais je ne voudrais pas contrister les membres de la Commission qui se sont crus sérieusement infailibles!) que d'autres savants — dont, mon Dieu, il est difficile de ne pas tenir compte — M. Reinach, M. Loth, M. Espérandieu, M. Depéret, M. Leite de Vasconcellos, M. Viennot, ont également trouvé des tablettes à Glozel, dans des couches de terrain que ces préhistoriens et *géologues* ont déclarées vierges de tout remaniement !

Depuis le début de nos fouilles, j'avais signalé qu'autour de certains objets la terre est plus fine, et partant plus meuble. C'est une des raisons pour lesquelles j'avais dit qu'ils avaient été enterrés intentionnellement, dans un but funéraire ou sacré, et j'avais émis l'hypothèse qu'ils étaient entourés de matières périssables. Nous trouvons par contre

(1) Les tablettes ont toujours l'écriture en haut ; les vases, l'ouverture en haut. Autour de certains objets, la terre est plus fine, et partant plus meuble.

dans le rapport de la Commission un bel exemple des fameuses explications de Sherlock Holmes qui suffisent à tout. Pourquoi rechercher des causes scientifiques ? La terre meuble autour de la tablette est preuve d'enfouissement récent ; la terre « de compacité normale » autour de l'idole est preuve de la même chose ! Les contraires sont pareils !

Les condamnations de la Commission sont rapides : la position verticale des objets suffit. Comment ont-ils pu être introduits après la formation de la couche III, où l'on n'a jamais pu constater la moindre déhiscence, sans entraîner quelques parcelles de terre noire ? Présentent-ils en



eux des caractères indubitables d'authenticité ? Peu importe. Le verdict est prononcé à l'avance.

Cependant, désirant sans doute plaire à Sherlock Holmes, à qui elle a si largement emprunté ses théories détectives, la Commission « a jugé bon de faire une expérience : un trou horizontal, de 15 à 20 centimètres de profondeur et de 6 à 7 centimètres de diamètre, avait été creusé en pleine couche 2 : un caillou fut déposé au fond, la terre d'extraction, rejetée dans le trou à la volée, fut ensuite tassée et

bourrée. Or, quelques instants après, en recherchant le caillou, il fut absolument impossible de constater aucune trace de l'enfouissement. »

Bravo ! *La Commission, qui n'a parlé dans son rapport que de pénétration verticale, fait une expérience par la voie horizontale.* Et où donc se retrouve le fameux « conduit » de Sherlock Holmes ? Où est son tunnel de pénétration ?

Enfin, voici un point sur lequel nous sommes d'accord avec la Commission. Elle insiste sur l'absence de traces d'habitat. Elle ne saurait mieux confirmer la théorie que nous soutenons depuis le début de nos fouilles : Glozel est un lieu sacré d'ensevelissement et de culte.

Quant à « l'horizon scientifique précis », c'est une de ces expressions chères aux Vadius de tous les temps et que personne ne s'étonnera de voir figurer dans le rapport de la Commission. Elle pourra de même assurer que « la fragilité et la plasticité extrêmes » des objets en terre ne pouvaient leur permettre de supporter le poids des terres ; ceci indique simplement qu'elle ignore que les mêmes phénomènes se reproduisent pour les tablettes de Crète et celles de Mésopotamie. M. Viennot, vice-président de la Société géologique de France, qui en a recueilli lui-même un certain nombre, me disait qu'à part les caractères cunéiformes, elles étaient semblables aux nôtres et simplement séchées au soleil. Et M. Evans me racontait qu'ayant mis un lot de tablettes à l'abri sous un toit en mauvais état, une pluie avait suffi à les détériorer complètement.

La Commission veut ensuite faire dire à M. Depéret, l'éminent géologue français, que la base seule de la couche archéologique est d'époque néolithique. Or, voici ce que M. Depéret écrit dans *les Débats* du 9 décembre après avoir fouillé à trois reprises à Glozel :

Je viens donc déclarer nettement que l'hypothèse formulée par MM. de Varigny et Massabuau ne repose sur aucun fait d'observation vérifiable et est tout à fait contraire au *mode de forma-*

*tion extrêmement lent de la couche archéologique d'âge entièrement néolithique de Glozel.*

Mais nous voici à l'étude des tombes ou plutôt de la première. « Il ne paraît guère possible d'admettre qu'elle ait pu être construite en tunnel ». Combien la Commission a dû être navrée de ne pouvoir suivre son directeur-détective, Sherlock Holmes, ingénieur des Mines, qui avait assuré que les tombes étaient faites « en tunnel » !

Cependant elle emploie, comme toujours, des formules spécieuses : « il ne paraît guère possible... il semble que... l'ensemble donnait l'impression... l'on serait tenté de croire... ce qui inciterait à supposer, etc., etc. » Quelle casuistique pour arriver à traiter d'honnêtes gens de faussaires !

Nous ne prétendons pas qu'il s'agisse d'une architecture compliquée. Cependant M. Bréhier, professeur d'art ancien et d'architecture à la Faculté de Clermont-Ferrand, venu deux fois l'étudier sur place, y trouve un ordre de construction qu'on peut considérer comme l'ancêtre de la voûte.

La Commission mentionne, en l'exagérant fortement, une dépression au-dessus de la tombe I. Cette dépression « se

remarque surtout dans la partie Nord », dit la Commission, qui cherche aussitôt comment controuver l'explication exacte que nous en avons donnée. Or, si la végétation est plus maigre, précisément sur la portion nord, c'est que, toujours à cet endroit, situé juste au-dessus de l'ouverture, les visiteurs s'arrêtaient pour inspecter le seul orifice visi-



ble, avant de descendre et se pencher pour voir l'intérieur de la tombe. Il y eut donc là non seulement piétinement,

mais stationnement, presque continuel, certains jours de l'été.

La dépression que la Commission se plaît à exagérer — et qu'elle n'a d'ailleurs pas cherché à mesurer — se trouve tenir presque entièrement à un effet d'optique qui a disparu en partie pendant l'hiver, maintenant que la végétation a diminué tout autour.

Et pourquoi la Commission s'étend-elle avec tant de complaisance sur la dépression qu'elle exagère au-dessus de la tombe I, alors qu'elle ne dit rien de la tombe II, dont le sol, protégé dès le début, a gardé toute sa végétation et son plan naturel ? Serait-ce encore l'histoire de la tablette et de l'idole ?

En réalité, une dépression devait forcément se produire au niveau de la tombe I, car, dès qu'elle fut ouverte à ses deux extrémités, il se produisit, par suite de la circulation d'air et du ruissellement d'eau de la colline, une perturbation grave dans les éléments de l'argile qui était arrivée à jointoyer ses pierres. Auparavant les éléments de la glaise, introduits entre les blocs et obstruant les moindres interstices, étaient entretenus dans un état d'humidité favorable. La circulation d'air ayant séché ces joints, des particules de terre tombèrent, furent remplacées par d'autres et entraînées par le ruissellement de l'eau, les jours de pluie. C'est cette terre argileuse jaune, descendue entre le blocage de la tombe, qui a diminué l'épaisseur de la couche supérieure, permettant son tassement par le piétinement. Et comme l'épaisseur de terre jaune au-dessus de la paroi supérieure est relativement réduite, il arrivera fatalement, si on ne remblaie pas de manière à boucher hermétiquement les deux ouvertures, que ce sera de la terre noire qui filtrera à travers les parois.

La Commission s'arrête ensuite au vide constaté à l'ouverture de la tombe. Nous sommes absolument de son avis : les particules d'argile de lixiviation entraînées par les eaux de ruissellement sont arrivées rapidement à « colmater tous

les éléments de la tombe ». Une fois les joints colmatés, aucune terre ne passait plus. C'est pourquoi nous n'avons trouvé au fond des sépultures qu'une dizaine de centimètres d'argile excessivement fine, une véritable barbotine, comme le fait observer M. Espérandieu. Un faussaire n'aurait pas pu sélectionner une argile de grain aussi ténu. Mais à la rupture d'équilibre produite par la circulation d'air, les conditions hygrométriques changeaient du tout au tout et le processus d'infiltration recommençait avec une intensité accrue par les alternatives de chaleur et d'humidité.

Quant à la clôture hermétique d'une boîte crânienne, elle suppose seulement de la part de la Commission une belle ignorance de l'anatomie la plus élémentaire.

Vient ensuite une longue dissertation, dont il faut admirer l'habile obscurité, tendant à prouver que l'eau de pluie sélectionnait « les particules ténues d'argile de lixiviation entraînées par les eaux d'infiltration » à travers la couche III. En effet, ce qui gêne la Commission, c'est la nature franchement argileuse du dépôt qui se trouvait autour des objets. La pluie intelligente, n'entraînant que les particules d'argile, est un digne pendant de « la sève printanière » qui suffisait à tout quand il s'agissait des racines.

Enfin, l'on sait que M. Guitet-Vauquelin a fait ouvrir dans le voisinage de Glozel des galeries souterraines, creusées de main d'homme dans un même terrain argileux et qu'il les a trouvées vides. Ces galeries, d'origine encore indéterminée, mais certainement très ancienne, rappellent pour leur disposition celle de la Marne : pour le moment, le seul point qui nous occupe, c'est que « l'argile de lixiviation », chère à la Commission, ne les avait pas plus comblées que nos tombes.

Au sujet des ossements humains, les arguties de la Commission tendent simplement à dire qu'ils ne sont pas anciens parce que certains bords sont mousses, alors que d'autres ont une cassure franche. Pour conclure à leur non-ancienneté à l'aide de ces remarques, il faudrait d'abord que

la Commission donnât une explication de ce phénomène sur des ossements frais. C'est toujours, hélas ! le même principe de certains esprits primaires, et nous reconnaissons l'objection qui nous avait déjà été faite par M. Peyrony avant la venue de la Commission : une chose est encore inexpliquée, donc elle est fausse.

Malheureusement pour la Commission, un fait nouveau a surgi depuis la rédaction de son rapport. L'analyse complète des ossements humains de la tombe I montre que leur fossilisation est plus avancée que celle des ossements néolithiques d'autres gisements. Il est vrai que, comme le fait remarquer M. Mendès-Corréa dans sa lettre aux *Débats* du 11 décembre, cette analyse « a mérité leur intérêt le plus vif quand on avait inexactement annoncé que les os conservaient toutes leurs matières organiques. Maintenant elle ne présente pour eux aucune importance, puisqu'elle démontre l'état avancé de minéralisation de ces os » !

En réalité, une demi-incinération était pratiquée à Glozel en même temps que l'inhumation de certaines portions osseuses, vraisemblablement cassées sur le squelette après décarnisation et dessiccation (voir *En marge du Champ des Morts*, « Mercure de France » du 1<sup>er</sup> octobre 1927). Ce n'est pas le seul exemple en préhistoire. Et il eût peut-être été préférable de procéder à des recherches scientifiques que de recourir à la facile assertion de fausseté pour un phénomène dont on ne trouve pas l'explication immédiate.

Pour les objets ouvrés en os, la Commission parle de séries homogènes dans ses propres trouvailles, voulant ainsi jeter le discrédit sur les autres. Or, ses trouvailles ont été faites aux deux extrémités du champ. Celles des savants dont elle parle ont été exhumées des points les plus distants les uns des autres. N'est-ce point là, au contraire, la meilleure preuve de l'unité du gisement ? Comment en des points si différents se rencontraient des séries homogènes alors que les os « translucides » ne seraient recueillis que par les fouilleurs habituels ? Il n'existe pas d'os transluci-

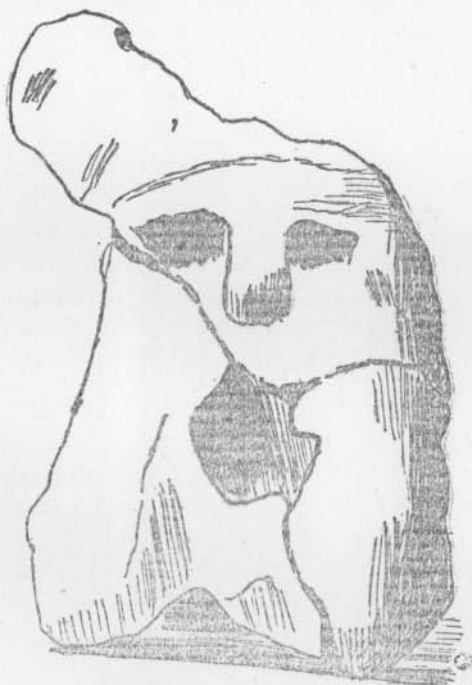
des dans le gisement de Glozel : c'est là une de ces contre-vérités voulues, chères à Sherlock Holmes, que la Commission s'est empressée de reprendre, tant les théories détectives lui sont chères. La différence de patine apparente entre les outils de Glozel vient de ce que certains sont en bois de cervidé, et les autres en os ; que certains sont des objets votifs, que d'autres sont des instruments d'usage courant. D'ailleurs cette différence a été remarquée dans d'autres gisements (Predmost, Kulna) sans que pour cela on les ait mis en doute.

Qu'on choisisse dans nos collections les objets qui, aux yeux de la Commission, « auraient pu être taillés dans des os frais » et qu'on en détermine la fossilisation par l'analyse. Nous ne demandons qu'une chose : l'autorisation de faire, pour des contre-expertises, des prélèvements sur ces mêmes objets. La Commission prétend regretter de n'avoir pu prendre des échantillons pour effectuer ces analyses. Je lui rappelle qu'elle y renouça dès que j'eus simplement manifesté le désir de faire procéder, parallèlement, à des contre-analyses sur des échantillons des mêmes objets. D'ailleurs, elle nous en avertit : « quel que soit le résultat de ces analyses », la Commission maintiendra ses conclusions !

Pour la céramique, la Commission se plaint de n'avoir pas vu de radicelles à l'intérieur des vases où cependant elles sont assez nombreuses, — mais elle n'a pas demandé à les voir. De grosses racines traversent des vases et des tablettes ; aux yeux de la Commission, il n'y en a pas assez, alors que pour l'Etat-major antiglozélien il y en a trop ! M. Peyrony, qui a fait arracher un vergne à côté du champ de fouilles, aurait dû se rendre compte que les racines étaient traçantes et non pas pivotantes. Les plantes n'envoient pas leurs racines dans un terrain sans principe nutritif, alors qu'elles les trouvent en abondance à la surface. Evidemment, la végétation était assez dense pour que bien des racines aient pénétré la couche archéologique ; mais elles n'étaient pas assez nombreuses dans ce terrain

stérile pour avoir tout détruit comme le voudrait la Commission.

Passant aux objets en pierre, la Commission dit que le tranchant des haches est fait « assez maladroitement et avec une technique tout à fait différente de celle employée



pour polir des haches néolithiques ou même des galets ari-siens du Mas d'Azil, travaillés au polissoir dormant ». Nous avons toujours signalé qu'à Glozel, le polissage était à ses débuts, limité aux tranchants et aux bords et d'une technique encore maladroite. Il était vraisemblablement exécuté sur des roches gréseuses du pays, dont le grain grossier laissa des rayures nombreuses sur les surfaces polies.

Il semble difficile de croire, ajoute la Commission, que les

« limes en grès » qui nous ont été présentées aient pu réaliser un pareil travail.

Nous avons toujours dit que les limes en grès étaient, d'après nous, destinées au travail de l'os et des anneaux en schiste, puisqu'elles rappelaient celles de l'atelier de Montcombroux. Mais nous ne leur avons jamais attribué le polissage des haches qui sont toutes en diorite ou en basalte très dur. La Commission confondrait-elle volontairement ?

Les traits de certaines gravures, lit-on ensuite, n'offrent pas, à première vue, la même patine que les surfaces sur lesquelles ils sont tracés.

Ceci est-il écrit par des préhistoriens pour des préhistoriens, ou par ordre pour le public ? Sur quelles gravures préhistoriques les traits offrent-ils la même patine que le cortex du galet... plus vieux de quelques millions d'années ? La Commission pourrait s'en rendre compte en examinant au Musée de Saint-Germain (salle de la Madelaine) le n° 8175 (tête de renne sur un caillou percé en diorite) et le n° 60072 (poisson ?) ; dans la salle Piette le galet n° 55324 et le n° 46627. Plusieurs galets allongés de la collection de Gourdan présentent également une réelle analogie avec certains des nôtres, parfois sans patine profonde. Mais là encore la Commission oublie volontairement de mentionner les figurations animales dont la gravure est si patinée que M. Peyrony a pu arriver, en brossant de toutes ses forces, à blanchir le cortex sans altérer le fond des traits.

Quant au galet gravé de cervidés accotés dont une face est couverte de points de percussion, c'est moi-même qui ai fait remarquer à la Commission que la patine diffère des deux côtés et même sur certaines portions d'une même face. Cette anomalie vient de la composition de la pierre, qui n'est pas homogène et comprend des zones de colorations différentes sur le cortex même. Le même phénomène

s'est produit sur l'anneau de schiste trouvé par la Commission. Une des cornes du bovidé, gravée sur le bord, à contre-fil, n'offre pas la même patine que l'autre corne, gravée sur le plan de clivage du schiste.

Enfin pour la Commission, les outils et les armes de Glozel sont inauthentiques parce qu'inutilisables. Elle semble ainsi ignorer les objets votifs et n'a évidemment pas lu l'article documentaire de M. Stephen Chauvet dans *la Nature* du 1<sup>er</sup> novembre sur l'utilisation des harpons de Glozel, qui marqueraient même un sérieux progrès sur l'ensemble des harpons quaternaires.

Quant à la faune, quoi qu'en pense la Commission, *le daim* n'est pas un animal qui vit dans nos régions. Et Glozel étant une nécropole, il n'y a aucune raison pour que des bois de renne non travaillés s'y retrouvent, non plus que des ossements d'animaux ou des outils d'usage. Par contre, nous croyons avec plusieurs préhistoriens qu'il y a des objets ouvrés en bois de renne.

Enfin, si la Commission annonce la publication, dans la *Revue anthropologique*, du rapport de M. Champion, ancien ouvrier-mouleur, qu'elle a pu circonvier contre Glozel, elle se garde de parler des rapports qu'elle a demandés à M. le doyen *Depéret* et à M. le Commandant *Espérandieu*, membres de l'Institut, parce qu'ils se sont trouvés favorables à l'authenticité du gisement. Il est dangereux d'être impartial : trop de savants l'ont été qui sont devenus glozéliens !

Mais le rapport de la Commission ne serait pas complet s'il ne tournait pas à la farce. Son attention « a été attirée, dit-elle, sur une pierre gravée faisant partie de l'appareillage extérieur du four de Glozel » ! La Commission peut être tranquille ; la photographie de cette pierre sera publiée. En attendant, voici ce qu'en dit M. le Professeur Tricot-Royer dans *Neptune* du 30 décembre :

J'ai longuement considéré cette gravure (?) et je l'ai prise pour un jeu de la nature, précisé par le couteau amusé de quel-

que désœuvré dominical. La tête d'animal n'est pas plus nette que les têtes d'animaux que dessinent parfois les nuages : trois traits qui se coupent et deux cercles approximatifs, dont l'un ferait l'œil et l'autre le naseau. Le tout est surmonté de volutes en nuages qui pourraient figurer d'invraisemblables bois de cervidé. Le passant qui la regarde s'amuse au moyen de crayon ou de cailloux à parfaire la ressemblance. J'en sais un qui l'a fait pendant notre séjour à Glozel.

La Commission a tout à fait raison de ne pas vouloir tirer de conclusion de cette pierre gravée, et malgré toute ma déférence pour les hautes compétences qui la composent, je ne puis m'empêcher de qualifier de puérides les lignes qu'elle consacre à ce « four » et les explications qu'elle donne pour les excuser.

La Commission, ayant accompli, malgré toutes les difficultés dues à l'évidence de l'authenticité, la tâche qui lui avait été imposée par ses mandants, allait bientôt recevoir un juste satisfecit. Le 11 janvier, l'Institut International d'Anthropologie adresse « à la Commission internationale des fouilles de Glozel ses remerciements pour la haute conscience avec laquelle elle a rempli la mission qui lui avait été confiée et enregistre les conclusions auxquelles elle est arrivée, conclusions déduites des recherches poursuivies avec une méthode scientifique inattaquable ».

Mais le même jour arrivait à l'Institut International la lettre d'un membre du Conseil de Direction depuis la fondation de cette collectivité, qui fut, à l'assemblée générale d'Amsterdam, un des signataires de la proposition concernant la question de Glozel : « Au contraire de ce que l'on écrit au nom du bureau de l'Institut dans les considérations qui précèdent le rapport de la Commission, *l'assemblée générale n'a pas chargé le bureau de l'Institut du choix de cette Commission...* »

\* « Mon but principal, continuait M. le Professeur Mendès-Corréa, est de ne pas permettre l'établissement dans l'esprit public de l'impression qu'au sein de l'Institut International d'Anthropologie il n'y a que des antiglozétiens.

Cela serait fâcheux pour notre Institut, au jour forcément prochain où le monde scientifique reconnaîtra unanimement l'importance vraiment transcendante des découvertes de Glozel (1). »

(1) La comédie de la Commission dite Internationale est finie. Cet article est le dernier que je compte publier. Dorénavant, je vais m'occuper de la rédaction d'un ouvrage d'ensemble sur Glozel.

---

POITIERS - IMP. MARC TEXIER

---